



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

brigades

Question au Gouvernement n° 2167

Texte de la question

SÉCURITÉ EN MILIEU RURAL

M. le président. La parole est à M. Philippe Folliot, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Philippe Folliot. Monsieur le président, monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, peut-on mourir pour 150 euros et deux cartouches de cigarettes ? Vendredi 30 avril, vers vingt-deux heures trente, l'irréparable a été commis. Lors du braquage du bistrot du village de Moulin-Mage, un client a été froidement tué par balle par un malfaiteur. Aux antipodes des banlieues, dans le canton de montagne de Murât, nous sommes au cœur de cette France rurale, considérée paisible et tranquille. Dès samedi matin, je me suis rendu sur place pour rencontrer le maire et conseiller général, le cafetier et les témoins de cette horrible scène. Je voudrais saluer la dignité de tous dans de si tragiques circonstances, mais aussi et surtout adresser mes plus vives félicitations aux gendarmes de Murât, à ceux de la communauté de brigade de Lacaune, du PSIG et de la BR de Castres, de la SR de Toulouse, qui, sous les ordres du commandant Cazaljoux et du colonel Machu, ont fait un travail remarquable. En moins de deux heures, une trentaine d'hommes étaient sur place, ils ont cerné, puis, au petit matin, arrêté des suspects défavorablement connus par la justice, habitants du coin et pas de cités éloignées. Rapidité d'intervention, mobilisation prompte de moyens, professionnalisme dans la démarche et excellence dans la connaissance de la population et du terrain ont été les clés de la réussite de cette opération. Au travers de cet exemple, nous voulons, nous centristes, comme, j'en suis sûr, nombre de nos collègues sur tous les bancs de l'Assemblée, rendre un hommage solennel et appuyé à la gendarmerie, qui est un des piliers de la République ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Monsieur le ministre, pouvez-vous nous rassurer sur les moyens mis à disposition pour maintenir les brigades de gendarmerie de nos cantons, seules garantes de la sécurité de nos compatriotes du monde rural, en proie, comme on vient de le voir, à de nouvelles délinquances et menaces ?

Vous le savez, monsieur le ministre, il y a aujourd'hui nombre d'interrogations dans la gendarmerie, force militaire et loyale. Que comptez-vous faire pour remédier à cette situation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur Folliot, vous avez raison de le préciser, la mort brutale et injuste d'un client dans un petit commerce de votre département a particulièrement choqué, mais en même temps, grâce à son action exemplaire, la gendarmerie a pu interpellé et déférer quatre malfaiteurs. Il appartient désormais à l'autorité judiciaire de les sanctionner durement. Cela me permet aussi de souligner, comme vous, l'action exemplaire de la gendarmerie et le professionnalisme de ces militaires placés, depuis l'été dernier, sous l'autorité du ministère de l'intérieur. Je voudrais, comme vous, rendre hommage aux 100 000 gendarmes qui, aux côtés des 150 000 policiers, assurent, parfois au péril de leur vie, la sécurité de nos concitoyens. Ainsi, depuis le 1er janvier, cinq gendarmes sont décédés dans l'exercice de leur mission. J'ai, bien évidemment, une pensée plus particulière pour l'adjudant Nicolas Joos décédé en mission, dimanche dernier, lors des Motonautiques de Rouen.

La gendarmerie couvre 95 % du territoire. Comme il a été créé la police d'agglomération confiée à la police nationale, sera mise en place, cette année, la police des territoires, qui tiendra compte des bassins de

délinquance et des bassins de vie et ne se limitera plus aux simples frontières administratives. Vous avez raison, monsieur Folliot, il est temps de leur rendre hommage, de reconnaître leur action et de rappeler le nécessaire attachement du Gouvernement au rôle de la gendarmerie. C'est d'ailleurs très précisément ce que le Chef de l'État a fait, la semaine dernière, en recevant, en ma présence, le Directeur général de la gendarmerie, ainsi que des représentants des officiers et des sous-officiers. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2167

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mai 2010